

TRIBUNE

25/05/2020

Claude BRENDER
Maire de la Commune de Fessenheim
Président de l'ARCICEN

La crise du Covid-19 ouvre des opportunités : agissons sur le plan énergétique !

La question du jour d'après se pose d'ores et déjà. L'idée répandue que le monde ne pourra plus être comme avant n'implique en aucun cas que les conséquences de la crise s'imposent d'elles-mêmes.

Force est de constater que les options concernant ce qu'il pourra devenir sont encore largement ouvertes. La crise du Covid-19 agit à la fois comme un révélateur et un accélérateur de changements. Mais son histoire n'est pas encore écrite. Des changements radicaux peuvent être envisagés, pour le meilleur mais aussi pour le pire. Et la déception d'une montagne accouchant d'une souris pourrait aussi être au rendez-vous. L'histoire montre que le monde d'après les crises majeures se prépare pendant la crise, et non à l'issue.

La France et plus largement l'Europe ont des atouts importants pour reconstruire et se repositionner à la fois dans un nouveau projet de société et dans la réécriture de l'espace économique mondial.

Faisons un tour d'horizon. La crise sanitaire a ralenti les échanges mondiaux de marchandises de près de 50%. Dans ce sens, les entreprises de production, de distribution et de proximité et beaucoup de services subissent de lourdes pertes. Beaucoup, faute de trésorerie, ne passeront pas l'année et ce où que ce soit dans le monde. D'autres, plus prévoyants et ayant surtout les moyens de le faire, empruntent des liquidités pour se constituer un matelas de trésorerie.

La raréfaction des échanges a mis en exergue que nombre de pays n'avaient plus la maîtrise de produits stratégiques puisque délocalisés (des médicaments, aux matières rares en passant par les produits agricoles et une multitude de technologies Mieux vaut tard que jamais. C'est effectivement une question à se poser pour beaucoup de secteurs et, à notre sens, à l'échelon européen.

L'Europe a mis du temps, trop sans aucun doute, à réagir. Elle a commis nombre d'erreurs, voire de fautes, y compris vis-à-vis de ses membres. Elle commence néanmoins à montrer sa capacité de réaction.

Indépendance et souveraineté, deux maîtres mots dans le contexte de la crise du Covid-19 qui met en lumière la dépendance de la France aux pays producteurs de matériels médicaux pourtant indispensables. Nous percevons bien que la solidarité entre Etats est limitée par les intérêts propres de chaque pays.

Partant de ce postulat, dans notre monde, qui tient l'énergie tient l'économique. La politique française d'énergie nucléaire nous a donné un formidable atout d'indépendance et de souveraineté. Les pays dépendant exclusivement du pétrole, du charbon ou du gaz sont, de fait, extrêmement fragiles. Il suffit de se remémorer les pressions exercées par la Russie sur l'Ukraine par exemple.

L'indépendance énergétique que nous apporte le nucléaire est réelle, même si l'on importe l'uranium. On importe également du charbon, mais l'impact d'une hausse du prix de l'uranium aurait un impact infiniment moindre sur le prix de l'électricité qu'une hausse du prix du gaz ou du charbon. L'autre avantage de l'uranium est que c'est une source d'énergie concentrée.

A l'heure qu'il est, la France possède des stocks d'uranium permettant de produire de l'électricité pour plusieurs années, car les volumes à stocker sont très faibles. Si on prend l'exemple du pétrole par exemple, les stocks ont une durée de vie de quelques mois au plus. En ce qui concerne le gaz c'est encore moins.

Ainsi, la question de l'indépendance énergétique vis-à-vis de l'uranium ne se pose pas du tout de la même manière que pour les autres sources d'énergie. L'indépendance énergétique *via* le nucléaire a donc plus de consistance qu'avec les combustibles fossiles.

Alors que les marchés pétroliers et gaziers sont fortement perturbés, l'énergie nucléaire apparaît en d'autres termes comme un moyen de réduire l'exposition de nos économies à ces marchés. Le caractère concentré de cette source d'énergie rend les projets nucléaires et leur industrie moins exposés à des manipulations motivées par des considérations géopolitiques. La crise actuelle s'inscrit en effet dans une décennie d'instabilité des prix motivée en partie par des tensions entre pays (entre l'Arabie Saoudite et l'Iran dans le golfe Persique et l'instabilité politique au sein des pays producteurs Venezuela, Libye). En outre, une fois installée, la production d'énergie nucléaire assure des revenus relativement prévisibles du fait des contrats long terme qui constituent *de facto* une norme dans l'industrie. De la même manière, la société bénéficie de prix de l'électricité fixe et améliore sa résilience.

A l'échelon territorial, ce qui se dessine nettement avec la crise sanitaire du *Covid-19*, c'est une sensibilité croissante à plusieurs objectifs qui font écho à ces enjeux nationaux pour lesquels l'énergie nucléaire représente un atout : l'objectif de développement économique par l'emploi et le pouvoir d'achat, l'objectif climat par des énergies bas carbone, et l'objectif de l'autonomie par des structures de production énergétique pilotables et flexibles permettant d'irriguer sans défaillance les territoires.

Les conséquences de la crise sanitaire du *Covid-19* sur les secteurs renouvelables de la transition énergétique sont, pour leur part, plus complexes à évaluer et ne mettent pas seulement en jeu des contraintes d'offre. Elles résultent de l'interaction des perturbations de chaque chaîne de valeur, des conditions locales d'octroi des subventions, et des tensions préexistantes sur la production. En définitive, la crise devrait se faire davantage sentir sur les secteurs renouvelables de la transition à travers des effets macro-économiques. La situation pourrait conduire à de plus grandes difficultés de financement, à une baisse de la demande énergétique, ou des changements de politiques de la part des Etats ou des entreprises. Le secteur des batteries et des véhicules électriques en est un très bon exemple. Dans ce contexte, une production nationale ne serait pas non plus épargnée.

Si le secteur chinois devrait être modérément affecté par les perturbations de production, l'interaction entre celles-ci et des mécanismes de subventions locaux, pourrait fragiliser le secteur photovoltaïque dans les pays importateurs. Les impacts pourraient cependant être plus significatifs hors de Chine, où sont produits plus de 70% de la capacité mondiale. De nombreux producteurs de modules étrangers pourraient être impactés à plus long terme par le manque de pièces. Les effets réels devraient commencer à se faire sentir alors que la secousse, propagée tout au long de la chaîne de valeur, commence à atteindre les développeurs de projet. Tous les pays ne seront cependant pas affectés de la même manière avec beaucoup d'incertitudes en fonction des blocs géographiques.

Le marché mondial de l'éolien fait face aux mêmes incertitudes, mais les conséquences pourraient être plus sévères en Chine du fait des tensions sur la production qui préexistaient. Et ce, malgré la localisation de la production sur le territoire.

En France, les scénarios de transition énergétique envisagés par la PPE (programmation pluriannuelle de l'énergie) tablaient sur une hausse de pouvoir d'achat de 1% en 2023 et de 2,2% en 2028, sur une création de quelques 236.000 emplois liés à la politique de transition en 2023. Cela devait permettre aux ménages de supporter l'inflation du coût de l'énergie conséquente à cette politique et même d'investir dans des équipements porteurs d'économie énergétique et d'autoconsommation. Que reste-t-il de tels scénarios avec l'explosion du chômage qui se profile ? Dans les territoires où les dossiers d'endettement s'accumulent, il n'est plus possible de justifier les milliards de subvention qui ont soutenu le développement des énergies renouvelables. Ne pas oublier que c'est sur la question de l'inflation d'une source d'énergie que se sont levés les gilets jaunes. Dans ce contexte inédit de mobilisation des ressources financières et budgétaires de l'Etat, le bon sens voudrait que l'on maintienne les moyens nucléaires bas carbone existants (contributeur substantiel au budget des collectivités territoriales), qu'on les prolonge puisqu'ils sont amortis et non qu'on leur substitue des équipements à la production intermittente avec le risque du recours à l'importation sensible aux aléas politiques et économiques mondiaux.

Les énergies renouvelables rentrent dès lors dans une période de turbulences et d'incertitudes, qui nécessite un changement de paradigme profond de la part de nos décideurs politiques quant à la place de l'énergie nucléaire pour la mise œuvre de politiques énergétiques efficaces et sûres pour la France et l'Europe.

Il est donc regrettable que la PPE et la SNBC (stratégie nationale bas carbone), qui ont été publiés au Journal Officiel pour organiser la transition énergétique en France, illustrent le caractère dommageable de la stratégie de transition française. Elle néglige notamment les transports, la chaleur et l'industrie, grands consommateurs d'énergies fossiles, et privilégie l'électricité et tout particulièrement le remplacement du nucléaire, qui émet peu de CO₂, par l'éolien et l'éolien et le solaire, qui émettent peu de CO₂ !

Ces textes ne sont pas adaptés aux enjeux, encore moins après le *Covid-19*. Cela n'a pas empêché la loi énergie climat d'être adoptée le 19 novembre 2019 et assortie d'une « Convention citoyenne sur le climat » réunissant 150 français devant faire des propositions nouvelles, dont la copie sera remise en septembre prochain. Comme si les moyens d'une vraie transition n'existaient pas et n'étaient pas connus. Ils ont pour nom : efficacité énergétique, moteur électrique, batteries, hydrogène, géothermie, solaire, biogaz, nucléaire, rénovation des bâtiments et des logements anciens, capture du CO₂, nanomatériaux, etc.

Il est en tout état de cause évident aujourd'hui que la pandémie et ses conséquences très lourdes dans les années à venir - économiques, sociales, politiques et budgétaires - changeront la façon d'aborder la transition énergétique. D'ores et déjà, deux thèses s'affrontent. Celle qui considère que la transition doit imposer aux producteurs et aux consommateurs des contraintes moins fortes pour faciliter avant tout le redémarrage économique et celle qui entend profiter du moment pour transformer radicalement la société.

Dans un cas comme dans l'autre, les textes parus le 23 avril 2020 ne sont pas adaptés aux enjeux. Ils s'inscrivent dans la continuité d'une stratégie française de transition énergétique faite d'un côté d'un discours volontaire et ambitieux et de l'autre d'une politique incohérente, étroite et disposant de moyens limités.

Les élus locaux et l'ARCICEN sont, dans ce contexte d'incertitudes et de nouvelles cartes à rebattre, à la disposition du Président de la République et du Gouvernement pour interagir eu égard à

l'importance de l'avenir du nucléaire pour la France, outil énergétique impérieux pour atteindre l'objectif de sobriété carbone et de planification réitéré avec force par le Président de la République lors de la crise du *Covid-19*.